OPINION À L'OCPM AU SUJET DE L'ACCÈS AU MONT-ROYAL

Je vais limiter ma discussion au seul sujet du transit de la montagne. Je vais utiliser chemin de la montagne pour désigner l'ensemble de la route reliant Côte-des-Neiges à l'avenue du Parc en passant par la montagne.

Dès le début de cette consultation publique, on nous a amené dans un faux débat. Elle est construite pour taire les opposants au projet de bloquer le transit de la montagne en voiture. En jumelant tout le volet des enjeux du parc, on cherche à forcer le résultat en faveur du projet car lorsque on parle de parc on y accepte mal la présence de voitures.

Le chemin n'appartient pas au parc, il ne le traverse pas, et c'est un point fondamental. La seule vraie question était de savoir quel est l'opinion des montréalaises et montréalais sur l'interdiction du transit en voiture privée. La réponse nous l'avons dans le rapport des appuis dans les 2 pétitions en ligne. Aussi, le 8 novembre passé il était clair que la grande majorité des gens présents dans la salle s'y opposaient.

J'ai vu dernièrement plusieurs accuser les automobilistes de vouloir prendre un raccourci en passant par la montagne, que ce n'était pas une utilisation acceptable. C'est encore une fausse piste. Ce chemin à voie unique en 2 sens qui serpente à travers une montagne n'est nullement un raccourci. Si parfois il s'avère la route à prendre, ce serait à cause des nombreux chantiers sur tous les artères est-ouest : Côte-Ste-Catherine, Cedar, la rue Sherbrooke, tous des chantiers de construction. On peut j'ose espérer croire que ce n'est pas un état permanent. Il est illogique pour les environnementalistes de vouloir saisir ce point car en enlevant un axe de transit on prolonge le temps en voiture sur le restant du réseau, donc plus de pollution.

Il faut comprendre que beaucoup d'endroits à l'est de la montagne sont des points de destination pour les gens à l'ouest. L'avenue du Mont-Royal, l'avenue du Parc, Boulevard St-Laurent, la rue St-Denis, que ce soit par commerce ou loisir, le chemin de la montagne est souvent la meilleure route à prendre.

L'autre matin suivant la tempête de neige, pour une commission banale, je conduisais mon épouse à un imprimeur spécialisé sur De Gaspé avec plusieurs grandes boites contenant des images à numériser. Nous avons traversé par la montagne. C'était un voyage féérique avec les branches d'arbres tout enneigées. C'était un trajet fait par besoin qui nous a laissé des images inoubliables d'un matin montréalais qu'on n'aurait pas vu autrement.

Il semble que la motivation de ce projet est un genre de symbole idéologique. D'ailleurs vous y avez fait allusion dans une réponse que vous avez donnée à une des questions le 8 novembre. Vous aviez dit qu'il fallait voir que ce projet s'inscrivait dans une vision de l'avenir. Il faudrait peut-être nous le présenter et avoir notre avis sur cette vision plutôt que de l'imposer à petits feux en bloquant nos rues.

Les groupes d'intérêt qui ont parlé cette semaine ne parlent pas pour moi. Cette idée de remettre un chemin de la ville au parc c'est l'enlever au utilisateurs et mènera directement à sa fermeture au trafic. En bloquant le transit, on vient pénaliser indument un grand nombre de montréalais et montréalaises en faveur d'un symbole.

Toutes ces solutions à compromis sont inacceptables car elles répondent à un débat biaisé de force sur un problème qui n'existait pas.

Je vous encourage mesdames et messieurs de l'office à faire preuve de l'intégrité et l'indépendance que vous dites avoir.

Vous devez rendre un rapport qui répond à la question unique du transit de la montagne. La voix des montréalaises et montréalais ordinaires est sans équivoque. Ne nous enlevez pas notre chemin, il est à tous les citoyens.

Eric LeMoyne 4 décembre, 2018